

Image not found or type unknown



## Utilisation d'image d'oeuvre

Par **Tiga5076**, le **24/11/2020** à **10:37**

Bonjour,

j'aimerais savoir si je peux utiliser l'image d'un personnage de fiction célèbre pour une affiche qui restera sur un site d'association privée (2500 membres).

Aucune exploitation commerciale, pas de dégradation de l'oeuvre, auteur mentionné, caractère humoristique. Ceci au cas où elle serait détournée par un adhérent.

Merci de votre réponse

Cordialement